

Rapport financier sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2011

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons, qu'au terme de l'exercice écoulé, la situation financière de notre Fondation est la suivante :

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

Vous prendrez ensuite connaissance du rapport du commissaire aux comptes.

ACTIVITE DE LA FONDATION

Au cours de cet exercice la Fondation a bénéficié de dons et subventions qui se sont élevés à 300 000 € provenant d'un nouveau don de l'EFS dans le cadre de la poursuite de l'activité de la Fondation contre 200 000 € provenant d'un don exceptionnel du LFB au cours de l'exercice précédent.

Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 9 000 € provenant de la refacturation d'une partie des charges locatives à la Fondation Thierry Latran. .

Les intérêts et produits financiers s'élèvent à 50 044 € contre 46 866 €, la Fondation bénéficiant dans le cadre des placements effectués par tranches de 50 000 € ou 100 000 € à taux fixes progressifs, des taux des 4^{ème} et 5^{ème} semestres.

Afin d'être en conformité avec les dispositions de l'arrêté du 29 décembre 2009, homologuant les nouvelles dispositions (avis 2009-01 du CNC) de présentation des fonds propres associatifs en cas de fonds consommables, la Fondation a porté depuis 2010 le montant du budget (résultat net) de l'année en autres produits.

Pour 2011, ce montant est de 358 755 € qui correspond au solde des fonds associatifs sans droit de reprise (cf. ci-dessous comptes annuels).

Le total des produits d'exploitation s'élève donc à 668 368 €.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 387 374 € contre 1 010 652 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les subventions accordées au titre des appels à projets représentent 154 400€ contre 672 000 € pour l'exercice précédent. Il n'y a pas eu de nouvel appel à projets en 2011, contrairement à 2010 où un appel à projets prions et un appel à projets virus avaient été réalisés. Le montant de 154 400 € correspond aux montants de la deuxième année des 3 projets sur 2 ans de l'appel à projet 2009.
- Le montant des salaires et traitements correspondant au personnel employé par la Fondation en CDI (Fabien Aubry, Marie Laure Henrotte (mi-temps) et Valérie de Broglie (mi-temps) s'élève à 103 087 € contre 111 962 € l'année précédente. Les charges sociales correspondantes s'élèvent à 44 398 € contre 48 063 € en 2010.
- Les autres achats et charges externes ressortent à 62 177 € contre 146 193 € pour l'exercice précédent impacté notamment par tous les frais liés à l'organisation du colloque de la Fondation en juin 2010, ce montant est dans la lignée des années précédentes (57 000 € et 59 000 €)
- Les impôts et taxes ressortent à 6 337 € contre 6 200 € en 2010.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à 13 974 € au 31/12/2011 contre 15 735 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 49 710 € contre 45 828 € pour l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un gain de 330 704 €.

Ce gain correspond selon la nouvelle méthode comptable à un écart positif par rapport au budget voté.

Cet écart est lié principalement au différentiel positif sur la lignes des dons de 100 000 € (don de 300 000 € de l'EFS, par rapport à un budget prévu de don de 200 000 € du LFB) et à un différentiel dans les dépenses du à la non mise en œuvre de l'appel à projet virus budgété à titre conservatoire. [Pour mémoire : extrait du PC du CA du 31/ 01/ 2011 : « M. Prost propose d'adopter un budget provisoire avec 200 k€ affecté au lancement d'un appel à projets virus. Cet appel ne sera lancé que si la décision est prise en juin de poursuivre la fondation. Le budget proposé est un budget conservateur, qui sera rediscuté lors du prochain Conseil d'Administration

Deuxième résolution « Après discussion et délibération, le Conseil d'Administration approuve le budget prévisionnel 2011 ci-joint faisant apparaître un montant total de charges de 641 100 € et un

résultat net négatif de 413 100 €. Ce budget est susceptible d'être amendé sous 6 mois en fonction des perspectives éventuelles de nouvelles donations.»]

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2011 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes (essentiellement microscope confocal et matériel informatique) sont de 80 533 € les amortissements et provisions correspondants sont de 63 816 € soit un montant net de 16 717 € contre un montant net pour l'exercice précédent de 29 235 €.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à 0 Euros, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 2 252 558 € contre 2 360 674 € pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Pour mémoire, il a été décidé en 2010 de mettre les comptes de la Fondation en conformité avec l'avis 2009-01 du CNC et d'appliquer rétroactivement la nouvelle directive comptable pour calculer les fonds propres et avoir meilleure visibilité de la situation, cette directive visant à rendre compte de la capacité de la Fondation à réaliser les actions prévues.
Selon cette nouvelle directive, les fonds propres sans droit de reprise sont pour la Fondation initialement de 2 238 000 € et correspondent au 3 238 000 € de la dotation initiale de la Fondation minorée des 1 000 000 € non consommable qui sont affectés sur la ligne fonds associatifs avec droit de reprise car ils seront « repris » dans une autre structure à la fermeture de la Fondation et ne peuvent être dépensés par la Fondation.
Les 358 755 € au 31/12/2010 correspondaient à la consommation des 2 238 000 € selon les résultats nets prévus dans les budgets annuels votés : (413 000) en 2007, (530 300) en 2008, (211 645) en 2009, (724 300) en 2010.
Le report à nouveau de 340 223 € correspondait aux écarts entre le résultat net réel et prévu depuis le démarrage de la Fondation : écart de 718 007 € fin 2008, de (377 785 €) en 2009.
- Il n'y a plus de fonds associatifs sans droit de reprise, le total des 358 755 € ayant été porté sur la ligne autre produits, le budget voté en 2011 étant supérieur à ce montant.
- Le report à nouveau en 2011 est de 318 036 € correspondant à 340 223 € moins 22 187 €, la perte de l'exercice précédent étant affecté en report à nouveau en 2011.
- Le total des fonds propres s'élèvent à 648 741 € auxquels il convient d'ajouter le 1 000 000 € non consommable pour avoir le total des fonds associatifs, soit 1 648 741 €.
- Les emprunts et dettes de 620 535 € correspondant en grande majorité au montant engagé pour les subventions des projets.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à 668 368 € contre 942 651 € en 2011.
Le résultat net s'établit à 330 704 €, il traduit une économie par rapport au budget voté (cf. supra)

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2011** fait ressortir une économie de **330 704 €**.
Compte tenu du report à nouveau créditeur de **318 036 €**.
Le total disponible à affecter ressort ainsi à **648 740 €**.

Le Conseil propose d'affecter ce total disponible de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **648 740 €**,
il passera ainsi de **318 036 €**, à la somme de **648 740 €** après affectation.

Fait à Paris, le 13 juin 2012



Mr Ronald de Lagrange Chancel
Trésorier